

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29/09/2025

Présents : Henri Lehugeur, Siegfried Glessmer, Michel Bezout, Stéphane Letouze, Nathalie Douchet et Yvon Salles,

Excusés : Audrey Durel, Mélina Piquery (Pouvoir donné à Siegfried GLESSMER), David Tabard.

Siegfried Glessmer est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 30 juin 2025
- Salle des fêtes
- Parcours santé (état avancement)
- Cimetière (état avancement)
- Personnel communal : Délibération concernant le RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état) après avis du CST (comité social territorial)
- Délibération concernant la demande d'achat d'une portion du chemin communal des froides vignes
- Réponse courrier de M PORCHER
- Délibération approuvant le transfert dans la voirie communale de la section de la RD37A d'une longueur de 818 ml environ.
- Questions diverses

Début de la réunion à 20h30

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Salle des fêtes

- La consultation de l'appel d'offres est clôturée depuis le 25/09/2025. Le maître d'œuvre Gazel va étudier les offres des candidats sur les différents lots.
- Les travaux devraient commencer plutôt en février 2026 au lieu de septembre 2025.
- La subvention DETR de 119 112,08 € devrait être accordée.
- Il faut attendre la réponse de ACTEE et évaluer les CEE.

3. Parcours santé – État d'avancement

Les travaux devraient débuter plutôt en octobre 2025.

L'emplacement du parcours santé a été défini en commission environnement.

Des bancs seront disposés sur les chemins.

Un nid de cigogne sera installé en bas du parc.

100 mètres de haies seront plantés le long du pré à chevaux.

4. Cimetière – Avancement

Le devis de Blainville funéraire moins disant a été retenu pour un montant de base de 24350 € HT auquel s'ajoutent les frais de cercueil et/ou de crémation pour un montant variable en fonction de ce qui sera découvert (estimation : 6139 € HT)

La semelle en béton a déjà été réalisée (pour le déplacement des croix).

5. Personnel communal

Délibération concernant le RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat après avis du comité social territorial.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

6. Demande d'achat d'un terrain communal

Monsieur LEPOUPET souhaite acquérir une parcelle de 172 m² située au bout du chemin des Vignes.

Une estimation de la valeur sera demandée à France Domaine. Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur (enquête, bornage et notaire).

Le Conseil délibère en faveur du principe d'une cession sous les conditions ci-dessus. (5 voix pour, une voix contre et une abstention)

7. Réponse au courrier de M. PORCHER

Le Conseil municipal reconnaît un effort de la part de M PORCHER dans les plantations qu'il a effectué mais le conseil regrette que ces plantations ne respectent pas le protocole d'accord.

A titre exceptionnel, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de ne pas engager les poursuites pénales concernant la destruction du bois classé.

Le Conseil municipal demande toutefois qu'il soit rappelé à M. PORCHER qu'il libère l'accès aux parcelles communales au bout du Chemin des Vignes conformément au bornage contradictoire (notamment enlèvement des barrières et des fils barbelés)

8. Délibération approuvant le transfert dans la voirie communale de la section de la RD 37A d'une longueur de 818 ml environ.

Le Conseil municipal approuve le transfert de cette voie dans la voirie communale.

La question du sens de circulation sera abordée ultérieurement.

Questions diverses

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet concernant la fin du réseau 2G et 3G.
- Monsieur le Maire évoque la demande en matière d'urbanisme de Monsieur Uninsky.
- Campagne de reprise des bacs à ordures ménagères, un message sera diffusé dans les boîtes aux lettres :

Pour pallier au dysfonctionnement de l'entreprise chargée de la reprise de containers, la Communauté de communes Valès dunes par son service OTRI va procéder à la récupération des bacs à ordures ménagères restant sur notre territoire à compter du 6 Octobre 2025.

Passage sur Janville le vendredi 10 Octobre

Attention, il s'agit du dernier ramassage, si vous ratez la date de reprise, vous êtes invités à nous rapporter vous-même votre bac en déchèterie.

Henri LEHUGEUR

Siegfried GLESSMER

Nathalie DOUCHET

Michel BEZOUT

Stéphane LETOUZE

Yvon SALLES

Clôture de la réunion à 22h20